

Règlement Catalan'Duro 2018

1- Définition

Les épreuves d'enduro sont des compétitions d'enduro VTT qui se courent en individuel. Le but de cette compétition est de permettre aux participants de parcourir durant une journée, un nombre défini de descentes (spéciales) avec comme seul adversaire le chronomètre. L'objectif est de proposer aux concurrents la possibilité de rouler sur des parcours complets alliant technique et physique (parcours avec une majorité de sections descendantes et des parties de pédalage). Le fait de participer à la compétition implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité.

2- Organisation, dates, lieux

Le Catalan'duro est organisé par l'association RIDE IN CATALUNYA et se déroule le samedi 6 et dimanche 7 octobre 2018 au départ de Saint Pierre dels Forcats (66210).

L'épreuve fait partie du Trophée des Pyrénées Enduro VTT 2018.

Règlement officiel du Trophée des Pyrénées visible sur le site : <http://www.endurobearn.wix.com/enduroplaisir/>

3- Conditions de participation

Les épreuves sont ouvertes à tous les compétiteurs et compétitrices licenciés à la FFC ou non-licenciés. Ceux-ci doivent obligatoirement envoyer un certificat médical datant de moins d'un an à l'organisation. (ou présentation lors de la remise des dossards).

Pour pouvoir prendre le départ, les concurrents doivent être en conformité avec les critères suivants :

- S'être acquitté des droits d'inscriptions (via le site internet: www.engage-sports.com).
 - Avoir transmis un certificat médical datant de moins d'un an.
 - Se conformer au présent règlement.
 - Se conformer à l'équipement obligatoire.
 - Être âgé au minimum de 15 ans (année de naissance faisant foi) et pour les 15-18 ans, une autorisation parentale à concourir l'épreuve.
-
- Pour la course des enfants "Kids enduro": être âgé entre 7 à 14 ans durant l'année civile avec autorisation parentale.

L'organisation se réserve le droit de refuser l'inscription de concurrents. Dans ce cas, le concurrent se verra rembourser ses frais d'engagement et ne pourra participer à l'épreuve.

Les inscriptions sont limitées à 400 participants, hors pilotes invités, partenaires et presses.

L'enduro VTT est une discipline à risques, les concurrents évoluent dans un milieu naturel de montagne avec ses risques.

L'organisateur mettra en place tous les moyens en sa possession pour assurer la sécurité des concurrents (sécurité active par la présence d'un balisage adéquat, la signalisation des dangers, la sécurisation des secteurs dangereux, et la présence de signaleurs le long du parcours, et une sécurité passive avec un système de secours adapté à l'épreuve, secouristes et médecins sur site et au centre de secours, liaison radio ou téléphone, plans d'intervention...).

La participation à l'épreuve vaut acceptation du présent règlement, les concurrents acceptent ainsi de participer à une épreuve à risque et renoncent à tous recours contre l'organisateur.

4- Catégories

Les catégories participantes sont les suivantes :

- Dames : 15 ans et plus.
- Cadets/juniors : 15 à 18 ans
- Hommes : 19 à 39 ans
- Master: 40 ans
- Master: 50 ans et plus
- E-bike
- Kids (poussins, pupilles, benjamins, minimes)

Seule l'année de naissance est prise en compte pour l'affectation des participants dans leur catégorie

5- Parcours/liasons

Les parcours auront un profil spécifique (70 à 80% des descentes / 20 à 30% de sections physiques ou montantes). Ils seront matérialisés par des rubalises ou couloirs de rubalises. Si le pilote sort accidentellement du tracé, il devra reprendre le parcours au lieu exact de sa sortie sous peine de pénalité. Le non-respect de l'intégralité du parcours, la prise de raccourcis ou utilisation de tout autre moyen déloyal pour obtenir un avantage à l'encontre des autres concurrents, entraînera des sanctions pouvant aller jusqu'à la mise hors course du participant; ces sanctions seront décidées par le directeur de course selon la gravité de l'acte.

Les concurrents devront franchir la ligne d'arrivée avec leur vélo.

6- Inscriptions

Le nombre de compétiteurs est limité à 400.

Le montant des inscriptions est fixé à (comprend inscription, ravitaillement, chronométrage, sécurité, repas).

Catalan'Duro 39 € (Course + ravito + repas + 1 boisson)

Catalan'Duro + by Night 43 € (Course + ravito + repas + 2 boissons)

Catalan'Duro by Night seul 12 € (Course + 1 boisson)

Catalan'Duro + trophée VTTAE 43 € (Course + ravito + repas + 2 boissons)

Trophée VTTAE 12 € (Course + 1 boisson)

Catalan'Duro Kids 14 € (Course + goûter + 1 boisson)

Les inscriptions seront closes une semaine avant l'épreuve.

L'organisateur se réserve la possibilité d'inscriptions sur place selon le nombre de places disponibles et moyennant une majoration s'il le désire.

7- Annulation, remboursement

Tout engagement est ferme et définitif. Aucun remboursement ne sera effectué, sauf sur présentation d'un certificat médical, la demande devant être effectuée auprès de l'organisateur au minimum huit jours avant la course. L'organisateur sera seul juge. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit sans que l'organisateur ne soit informé. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

8- Matériel

Les compétiteurs sont seuls responsables de la conformité aux normes en vigueur, des matériels qu'ils utilisent ainsi que de leur entretien. Sont autorisés à se présenter au départ de l'enduro, les pilotes équipés de VTT avec des roues de 26, 27,5 et 29 pouces et dont les extrémités du cintre ont été préalablement bouchées ainsi que les E-Bikes.

Sur chaque épreuve, les concurrents ne doivent utiliser qu'un seul vélo durant toute la compétition.

L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration du matériel ou de l'équipement individuel.

9- Équipement

Le port du casque intégral, des gants longs, des genouillères, d'une dorsale ou sac à dos faisant office de dorsale (homologué) est obligatoire. Il est vivement recommandé de porter des coudières. Tout concurrent parcourant une spéciale sans son équipement sera mis hors course. Le port du casque est obligatoire sur l'ensemble des liaisons, il est possible d'utiliser un casque jet pour les parcours en liaison.

10- Sécurité

Si un concurrent vous précédant est à terre et nécessite une assistance, il est obligatoire qu'au moins 2 concurrents s'arrêtent pour lui porter assistance. L'un des 2 reste au côté du blessé en contact avec les secours de la course, (numéro indiquée sur la plaque de cadre) et le second va avertir le commissaire suivant (si la connexion téléphone empêche le premier d'établir une connexion avec le responsable sécurité).

Si l'organisation constate un manquement concernant cette obligation, une pénalité de 5min sera appliquée. Les personnes qui portent assistance à un autre concurrent verront leur temps de spéciale recalculés sur la base de leurs performances dans les autres spéciales du week-end.

11- Classement

Le classement sera effectué en additionnant les temps réalisés sur chaque spéciale. Le vainqueur sera donc celui qui aura totalisé été le plus rapide sur l'ensemble des spéciales chronométrées. Les résultats seront publiés sur le site internet et la page facebook de l'épreuve dès qu'ils seront disponibles.

12- Récompenses, remises de prix

Les récompenses sous forme de lots seront distribuées lors de la remise des prix, directement à la fin de l'épreuve.

13- Protection de l'environnement

Comme sur les compétitions nationales de vtt, tout jet de déchet sur le site de la compétition par un concurrent et ses accompagnants entraînera des sanctions à l'encontre du concurrent pouvant aller jusqu'à l'exclusion de la compétition.

.....
A ILLE SUR TET, le

Nom:

Prénom:

Date de Naissance:

Signature: